

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23472**

Intitulé

MASTER : MASTER mention PATRIMOINE ET MUSEES

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Charles de Gaulle - Lille 3	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université de Lille III, Recteur de l'Académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire, 134g Art et patrimoine ; Art et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master **mention Patrimoine et Musées propose un parcours : Gestion des Sites du Patrimoine.**

Activités visées par ce parcours :

- Gestion d'un site patrimonial
- Analyse du patrimoine architectural et du décor monumental
- Conception de projets de mise en valeur et d'exposition du patrimoine
- Animation d'une politique patrimoniale et culturelle au sein d'institutions et d'organismes variés (musées, associations, centres d'interprétation...).
- Proposer des projets de développement patrimoniaux et les mettre en œuvre
- Gérer le budget lié à chaque projet
- Faire de la conservation préventive,
- Réaliser l'inventaire des oeuvres, vérifier la présence des œuvres à partir des inventaires (récolement), régir les œuvres,
- Monter des expositions,
- Rédiger des notices dans des catalogues
- Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées à la valorisation du patrimoine
- S'adapter à différents types de médiation
- Savoir évaluer, analyser et interpréter les actions entreprises et les résultats obtenus
- Maîtriser une expression orale et écrite adaptée à la diversité et à la spécificité des situations et des publics
- Maîtriser plusieurs langues vivantes
- Savoir travailler en mode projet : conception, gestion et accompagnement de projet
- Avoir l'esprit critique, savoir conduire une analyse réflexive et distanciée
- Etre capable d'initiative, être force de proposition
- Savoir travailler en équipe, être adaptable

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Collectivités locales et territoriales
- Musées
- Associations de développement du patrimoine
- Entreprises du secteur privé (galeries, événements culturels)
- Ce master prépare aux concours de la fonction publique territoriale suivants : Attaché territorial de conservation du patrimoine (spécialité musées et inventaire), Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (spécialité musée), grades d'assistant principal de conservation et d'assistant de conservation (spécialité musée), ainsi qu'aux métiers suivants :
- Coordinateur de projets culturels
- Chargé de médiation culturelle
- Documentaliste
- Régisseur d'exposition/des collections
- Chargé de l'inventaire et du récolement
- Chargé du service des publics
- Responsable des collections
- Commissaire d'exposition

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

Réglementation d'activités :

sans objet.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se prépare en deux ans de formation organisée en 4 semestres, à raison de 9 semaines de cours par semestre. Les matières sont organisées en UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE). La validation des semestres se fait sous la forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfert System) : 120 crédits ECTS pour valider le master.

Le programme comprend :

En master 1, environ 250 heures d'enseignement auxquelles s'ajoute un stage obligatoire de 2 mois minimum.

Notion de patrimoine - Histoire des institutions culturelles + conférences

Séminaire en histoire de l'art - Séminaire de muséologie

Muséologie comparée - Muséologie et ingénierie culturelle

Droit administratif et spécialité - Gestion administrative

Préparation aux concours - Stage et mémoire

Langue vivante

En master 2, environ 250 heures d'enseignement auxquelles s'ajoute un stage obligatoire de 4 mois minimum.

Histoire des archives - Politiques culturelles + conférences

Méthodologie disciplinaires en Histoire de l'art - Séminaire de muséologie

Les différents patrimoines - Muséographie, conservation et restauration

Patrimoine et territoire - Nouvelles technologies - Médiation

Préparation à la professionnalisation - Stage et mémoire

Langue vivante

En compléments des enseignements, sont organisées :

des conférences assurées par des professionnels,

des visites de salons professionnels, de sites patrimoniaux

des journées d'études, rencontres avec des professionnels

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		<i>Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP.</i> Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Jury d'établissement : Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Article D612-33 du code de l'éducation - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master paru au JO du 27 avril 2002.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté de création : arrêté du 24 août 2005

Dernier arrêté d'accréditation : 17 juin 2015 - n° d'accréditation : 20150411

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2013-756 du 19 août 2013 publié au JO du 20 août 2013 créant les articles R613-33 à R613-37 du livre VI du Code de l'éducation

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

site de l'OFIVE : Observatoire des Formations et la Vie Etudiante de l'Université SHS Lille 3, pour plus d'informations sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants-es.

<http://ofive.univ-lille3.fr>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-lille3.fr> (pour l'information détaillée de la formation)

Lieu(x) de certification :

Université SHS Lille 3 Charles de Gaulle - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site du Pont de Bois - 59650 Villeneuve d'Ascq - UFR des Sciences historiques Artistiques et Politiques - bâtiment A - niveau 1

Historique de la certification :

Ce master s'appelait auparavant mention Sciences historiques spécialité Archéologie, Patrimoine, Archives parcours Gestion des sites patrimoniaux.